

VEUILLEZ NOTER: Cette traduction en français vous est fournie par courtoisie. S'il y a des divergences entre cette traduction est la version anglaise qui a été approuvée par la Cour, la version anglaise régit.

Doit être timbré
au plus tard le 8
septembre 2008

Biovail Corporation Securities Litigation
c/o Complete Claim Solutions, LLC
P.O. Box 24640
West Palm Beach, FL 33416
U.S.A.
Tel.: 1-877-465-5582

RESERVE A L'USAGE DE
L'ADMINISTRATEUR
SEULEMENT

FORMULAIRE DE PREUVE DE RECLAMATION ET QUITTANCE

PARTIE I: IDENTIFICATION DU RECLAMANT -- Complétez la section A ou B

- A. Compléter cette section seulement si le propriétaire bénéficiaire est un compte individuel ou conjoint, d'IRA (RRSP) ou un autre plan de pension. Procédez à la section C.

Nom (du bénéficiaire)	Prénom (du bénéficiaire)
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom (du bénéficiaire conjoint, si applicable)	Prénom (du bénéficiaire conjoint, si applicable)
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom du gardien de l'IRA, si applicable	
<input type="text"/>	

Si ce compte est un IRA (RRSP) et si vous voulez recevoir un chèque payable au compte IRA (RRSP), pour lequel vous POUVEZ avoir droit, veuillez inclure « IRA » (or « RRSP », si vous êtes canadien) dans la case « Nom » ci-dessus (ex: Jones IRA) ou le nom du plan de retraite.

- B. Compléter cette section seulement si le propriétaire bénéficiaire est une entité morale, tel qu'un partenariat ou une association, une société, un compte en fiducie, une succession, etc. Procéder à la section C.

Nom de l'entité morale
<input type="text"/>
Nom du représentant, si applicable (exécuteur, gestionnaire, administrateur, au soin de, etc.)
<input type="text"/>

- C. Adresse

Numéro et nom de la rue ou casier postal		
<input type="text"/>		
Ville	État	Code postal
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Province étrangère et code postal	Pays étranger	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone (jour)	Numéro de téléphone (en soirée)	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Adresse courriel:		
<input type="text"/>		



BIOV



PARTIE II: INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Si vous avez acheté des actions ordinaires de Biovail Corporation ("Biovail") à la bourse des valeurs de New York ("NYSE") ou d'autres bourses de valeurs mobilières des États-Unis ou encore à la bourse de valeurs de Toronto ou d'autres bourses de valeurs mobilières canadiennes entre le 7 février 2003 et le 2 mars 2004 inclusivement, vous pouvez avoir droit à un paiement d'un règlement proposé d'un recours collectif.

Les personnes exclues de ce Recours sont Biovail, ses filiales, affiliés, prédécesseurs et successeurs ; Ernst & Young LLP [E.-U. et Canada] et leurs affiliés, filiales, prédécesseurs et successeurs ; les partenaires d'Ernst & Young LLP [E.-U. et Canada] et les partenaires de leurs affiliés, filiales, prédécesseurs et successeurs; les défendeurs individuels Eugene N. Melnyk, Brian H. Crombie, John R. Miszuk, Kenneth Howling, et Rolf Reininghaus, les membres de leurs familles immédiates et toute entité à laquelle un défendeur a un intérêt de contrôle, toute personne qui a été un officier ou un directeur de Biovail durant la Période et leurs représentants légaux, descendants, successeurs ainsi que les personnes assignées à toute personne physique ou morale précédemment exclue.

Si vous correspondez à la définition du groupe dans ce recours collectif mais vous avez soumis une demande acceptable d'exclusion en conformité avec l'Avis du Recours Collectif en Instance et la Proposition de Règlement, Motion Pour les Honoraires et Debours des Avocats et Audience sur l'Equite du Règlement daté du 9 Mai 2008 ("l'Avis"), vous n'êtes alors plus membre du recours collectif.

SI VOUS N'ÊTES PAS MEMBRE DU GROUPE DANS CE RECOURS COLLECTIF, NE SOUMETTEZ PAS DE PREUVE DE RECLAMATION NI DE QUITTANCE.

SI VOUS ÊTES MEMBRE DU GROUPE DANS CE RECOURS COLLECTIF, VOUS DEVEZ COMPLETER ET SOUMETTRE LE FORMULAIRE POUR AVOIR DROIT AUX BÉNÉFICES DU RÈGLEMENT.

VOUS DEVEZ COMPLETER ET SIGNER CETTE PREUVE DE RECLAMATION ET L'ENVOYER PAR COURRIER PREMIERE CLASSE AU PLUS TARD LE 8 SEPTEMBRE 2008 À L'ADRESSE SUIVANTE:

**Biovail Corporation Securities Litigation Settlement
c/o Complete Claim Solutions, LLC
Claims Administrator
P.O. Box 24640
West Palm Beach, FL 33416
U.S.A.**

SI VOUS N'ENVOYEZ VOTRE RECLAMATION AVANT LE 8 SEPTEMBRE 2008, VOTRE RECLAMATION SERA REFUSÉE ET VOUS NE POURREZ PAS RECEVOIR D'ARGENT PROVENANT DU RÈGLEMENT DE CE LITIGE. N'ENVOYEZ PAS ET NE FAITES PAS LIVRER VOTRE RECLAMATION À LA COUR OU À TOUT AUTRE PARTIE OU LEURS AVOCATS. UNE TELLE RECLAMATION SERA CONSIDÉRÉE COMME N'AYANT PAS ÉTÉ SOUMISE. SOUMETTEZ VOTRE RECLAMATION SEULEMENT A L'ADMINISTRATEUR DES RECLAMATIONS

La soumission d'une preuve de réclamation et de décharge ne garantit pas que vous aurez une part du Fond Net du Règlement. Les distributions à partir du Fond Net du Règlement seront régulées par le plan de distribution approuvé par la Cour.

Si vous êtes membre du groupe dans ce recours collectif, vous êtes lié par les modalités des jugements de la Cour, que vous ayez soumis ou non une preuve de réclamation et une décharge. Les jugements enregistrés par rapport aux défendeurs rejoignent l'intention (ou la continuation) de poursuite de toutes les réclamations réglées en vertu de ce règlement contre toutes les parties déchues. Les réclamations réglées en vertu de ce règlement et les parties déchues sont définies dans la réponse à la question 12 de l'Avis. Des copies supplémentaires de l'Avis peuvent être téléchargées à partir des sites www.BiovailSecuritiesLitigationSettlement.com, www.blbglaw.com, ou www.millberg.com.

Vous devez soumettre des documents authentiques et suffisants pour toutes les transactions des actions ordinaires de Biovail à la bourse des valeurs mobilières de NYSE ou d'autres bourses de valeurs mobilières aux États-Unis ou encore à la bourse de Toronto ou d'autres bourses de valeurs mobilières canadiennes durant la Période, c'est-à-dire entre le 7 février 2003 et le 2 mars 2004, inclusivement. De plus, si vous déteniez des actions ordinaires de Biovail au début ou à la fin de la Période, vous devez soumettre des documents authentiques et



suffisants qui confirment vos avoirs des actions ordinaires de Biovail au début de la Période ou à la fin de celle-ci. Cette documentation peut être une photocopie de la fiche de confirmation du courtier, un relevé mensuel du courtier (relatif au solde pour les mois spécifiés dans le Formulaire de preuve de réclamation et reflétant les transactions faites lors de la Période), ou des lettres signées par le courtier en incluant dans l'entête toutes les informations qui se trouveraient sur une fiche de confirmation.

SI DES TELS DOCUMENTS NE SONT PAS EN VOTRE POSSESSION, VEUILLEZ OBTENIR UNE COPIE OU DES DOCUMENTS EQUIVALENTS DE VOTRE COURTIER. MANQUER DE FOURNIR CETTE DOCUMENTATION, PEUT MENER AU REFUS DE VOTRE RECLAMATION. N'ENVOYEZ PAS LES ORIGINAUX DE VOS CERTIFICATS D'ACTION. Veuillez garder une copie de tous les documents que vous envoyez à l'administrateur des réclamations.

En soumettant une preuve de réclamation et une quittance, vous affirmez sous serment sous peine de parjure, la véracité des déclarations contenues en la présente et de l'authenticité des documents joints. Des fausses déclarations, ou la soumission d'une documentation fautive ou frauduleuse mènera au refus de votre réclamation et vous pourrez être poursuivi en responsabilité civile ou criminelle.

AVIS CONCERNANT LES DOSSIERS ELECTRONIQUES: Certains réclamants qui ont un nombre important de transactions peuvent demander de fournir des preuves concernant les transactions boursières sous forme de dossiers électroniques. De plus, certains réclamants peuvent être demandé par l' administrateur de fournir des preuves concernant les transactions boursières sous forme de dossiers électroniques. Tous les réclamants **DOIVENT** soumettre une preuve de réclamation signée à la main, qu'ils soumettent ou non des copies électroniques. Si vous désirez faire une réclamation électronique, vous devez contacter l'administrateur des réclamations au 1-877-465-5582 ou visiter son site Internet à l'adresse www.BiovailSecuritiesLitigationSettlement.com afin d'obtenir la documentation nécessaire. Aucun dossier électronique ne sera considéré comme avoir été conformément soumis à moins que l'administrateur des réclamations n'ait donné au réclamant un accusé de réception des données soumises sous forme électronique.

Une preuve de réclamation reçue par l'administrateur des réclamations sera reconnue comme avoir été soumise à la date de son envoi si elle est envoyée et timbrée première classe avant le **8 septembre 2008**, à l'adresse indiquée ci-haut. Autrement, une preuve de réclamation sera reconnue comme avoir été soumise lorsqu'elle aura été effectivement reçue par l'administrateur des réclamations.

REMARQUE: Nécessité d'un Avis de réception

L'administrateur des réclamations enverra un accusé de réception de votre Formulaire de preuve de réclamation. N'assumez pas que votre réclamation est soumise jusqu'à ce que vous ayez reçu l'accusé de réception. Votre réclamation n'est pas considérée complète jusqu'à ce que l'administrateur des réclamations vous ait envoyé un accusé de réception. Si vous ne recevez pas un accusé de réception dans les trente (30) jours suivant votre envoi, veuillez appeler l'administrateur des réclamations au 1-877-465-5582 (appel sans frais).



PARTIE III: DECLARATION DU RECLAMANT

1. J'affirme (nous confirmons) que j'ai acheté (nous avons acheté) des actions ordinaires de Biovail à la bourse des valeurs mobilières de New York ou d'autres bourses de valeurs mobilières des États-Unis ou encore à la bourse de valeurs mobilières de Toronto ou d'autres bourses de valeurs mobilières canadiennes entre le 7 février 2003 et le 2 mars 2004, inclusivement. (Ne soumettez pas de preuve de réclamation si vous n'avez pas acheté des actions ordinaires de Biovail à une ou plusieurs des bourses durant cette Période).
2. En soumettant une preuve de réclamation, je déclare (nous déclarons) croire de toute bonne foi que je suis membre (nous sommes membres) du recours collectif comme défini ci-dessus dans l'Avis ou que j'agis (nous agissons) pour une telle personne, que je ne suis pas (nous ne sommes pas) un défendeur dans ce Recours ou une autre personne exclue de ce recours collectif, que j'ai (nous avons) lu et compris l'Avis, que je crois (nous croyons) que j'ai (nous avons) droit de recevoir une part du Fond Net du Règlement, que j'ai (nous avons) choisi de participer dans le règlement proposé décrit dans l'Avis et que je n'ai pas (nous n'avons pas) soumis de demande d'exclusion. (Si vous agissez en tant que représentant à la place d'un membre du recours collectif (ex. un exécutif, un gestionnaire, un administrateur ou autre représentant), vous devez soumettre une preuve de votre mandat actuelle vous donnant le droit d'agir à la place de ce membre du recours collectif. Une telle preuve devra inclure, par exemple, une copie du testament, des lettres d'administration ou une copie des documents de fiducie).
3. Je donne mon (nous donnons notre) consentement à la juridiction de la Cour de grand instance des États-Unis pour le district du Sud de New York (la "Cour") en ce qui a trait aux questions concernant la validité de cette preuve de réclamation. Je comprends et accepte (nous comprenons et acceptons) que ma (notre) réclamation soit sujette à enquête sous les Règles Fédérales de la Procédure Civile déclarant que de telles enquêtes seront limitées à mon (notre) statut de membre du recours collectif et sur la validité et le montant de ma (notre) réclamation. Aucune enquête ne sera autorisée sur les mérites de ce Recours ou du Règlement en connexion avec la vérification des preuves de réclamation.
4. Tel que requis j'ai (nous avons) fourni toutes les informations nécessaires en ce qui a trait à chaque achat d'action ordinaire de Biovail durant la Période et toute vente, si il y en a eu, de ces valeurs mobilières. J'accepte (nous acceptons) de fournir des informations supplémentaires (incluant les transactions dans d'autres valeurs de Biovail) à l'administrateur des réclamations pour soutenir cette réclamation si cela m'est (nous est) demandé.
5. J'ai (nous avons) joint les photocopies de fiche de confirmations du courtier, ses relevés ou autres documents prouvant un tel achat, vente ou détention des actions ordinaires de Biovail listées ci-dessous pour soutenir ma (notre) réclamation.
6. Je comprends (nous comprenons) que les informations contenues dans cette preuve de réclamation sont sujettes à une vérification à la demande de l'administrateur des réclamations ou à la demande de la Cour et j'accepte (nous acceptons) d'y coopérer s'il y a lieu. (Les informations requises par la présente sont conçues pour apporter le minimum d'informations nécessaires pour pouvoir traiter les réclamations les plus simples. L'administrateur des réclamations pourra demander des informations supplémentaires pour calculer de manière compétente et juste une Réclamation Reconnue. Dans certains cas l'administrateur des réclamations pourra imposer une condition à l'acceptation de la réclamation basée sur la remise d'informations supplémentaires, incluant, s'il y a lieu, des informations au sujet des transactions et ses dérivés pertinents aux valeurs mobilières de telles actions).
7. À la date de prise en effet, ma (notre) signature(s) en la présente constituera (constitueront) une quittance complète et totale de ma (notre) plainte et celle de mes (nos) héritiers, exécuteurs, administrateurs, prédécesseurs; successeurs et assignés (ou si je soumetts (nous soumettons) cette preuve de réclamation au nom d'une société, d'un partenariat ou association, d'une agence ou d'une ou plusieurs personnes, par celui-ci, celle-ci, ceux-ci et leurs héritiers, exécuteurs, administrateurs, prédécesseurs successeurs et assignés) contre chacune des parties déchues de toutes les réclamations réglées en vertu de ce règlement comme définies dans l'Avis.



PARTIE IV: LISTE DES TRANSACTIONS DES ACTIONS ORDINAIRES DE BIOVAIL

Listez séparément ci-dessous chacun de vos achats et ventes d'actions ordinaires de Biovail à la bourse de valeurs mobilières de NYSE ou ailleurs aux États-Unis ou sur la bourse de valeurs mobilières de Toronto ou d'autres bourses de valeurs mobilières canadiennes. Faites une photocopie de cette page si vous avez besoin de plus d'espace. Soyez sûr d'inclure votre nom et les quatre derniers chiffres de votre numéro de sécurité social ou votre numéro de taxe sur chacune des pages supplémentaires. Cochez ici si vous avez inclus des transactions supplémentaires sur des pages supplémentaires.

La date d'achat ou de vente est la date de transaction boursière ou du "contrat" et non pas la date du "règlement" ou de "paiement".

SECTION B: AVOIRS AU DÉBUT: À la fermeture de la bourse le 6 février 2003, j'étais propriétaire du nombre d'actions ordinaires de Biovail suivant. *(Si pas une seule, écrire "0" ou "Zéro"). (Doit être documenté si ce nombre est différent de zéro.)*

SECTION P: ACHATS: J'ai acheté les actions ordinaires de Biovail suivantes à la bourse de valeurs mobilières des États-Unis ou du Canada entre le 7 février 2003 et le 2 mars 2004, inclusivement. *(Des documents prouvant ces achats sont requis.)*

Date(s) d'achat (Liste chronologique) (mois/jour/année)	Nombre d'actions ordinaires achetées	Prix d'achat par action ordinaire	Prix total des achats (excluant les taxes commissions, etc.)	Veuillez cocher une case	
				Prix déclaré en dollars américains	Prix déclaré en dollars canadiens

SECTION S: VENTES: J'ai vendu les actions ordinaires suivantes de Biovail entre le 7 février 2003 et le 2 mars 2004, inclusivement. *(Si vous n'avez fais aucune vente, cochez ici , autrement vous devez fournir des documents à l'appui.)*

Date(s) de ventes (Liste chronologique) (mois/jour/année)	Nombre d'actions ordinaires vendues	Prix de vente par action ordinaire	Montant total des ventes (excluant les taxes commissions, etc.)	Veuillez cocher une case	
				Prix déclaré en dollars américains	Prix déclaré en dollars canadiens

SECTION U: RETENUES FINALES. À la fermeture de transactions boursières le 2 mars 2004, j'étais propriétaire du nombre d'actions ordinaires de Biovail suivant. *(Si pas une seule, écrire "0" ou "Zéro.") (Doit être documenté si ce nombre est différent de zéro.)*



PARTIE V: CERTIFICATION ET DEMANDE DE NUMÉRO D'IDENTIFICATION POUR LE CONTRIBUABLE

Personnes et entités morales américaines: Je (nous) certifie que je (nous) NE suis pas sujet à une retenue sous les dispositions de la Section 3406(a)(1)(C) du code de revenu interne parce que: (a) Je (Nous) suis exempté de toute retenue ou (b) Je (Nous) n'ai pas été notifié par la SRI que je (nous) suis sujet à une retenue résultant d'un échec de rapporter tous mes intérêts et dividendes ou (c) la SRI m'(nous) a notifié que je (nous) ne suis plus sujet à une retenue.

REMARQUE: Si vous avez reçu un Avis du Service des Revenus Internes (SRI) d'une retenue, veuillez rayer la mention pour laquelle vous n'avez pas de retenues dans la certification ci-dessus.

Les personnes ou entités canadiennes ou autre non américaines: Le propriétaire n'est pas une personne américaine et le revenu auquel ce formulaire fait référence n'a pas de lien avec des transactions ou la conduite d'affaire aux États-Unis.

Pour l'impôt, si vous êtes sujet à une retenue, entrez le numéro d'identification de l'impôt approprié ci-dessous pour le(s) propriétaire(s). Pour la plupart des personnes américaines, c'est votre numéro de sécurité social. Pour la plupart des entités morales américaines c'est votre numéro d'identification de payeur de taxes. Pour la plupart des personnes canadiennes, c'est votre numéro d'assurance social.

Pour la plupart des entités morales canadiennes, c'est votre numéro d'entreprise.

Individus:

Numéro de sécurité social OU Numéro d'assurance social

Agences, Trusts, Société, etc.:

Numéro d'identification du contribuable OU Numéro d'entreprise/Numéro de compte en fiducie

JE (NOUS) DECLARE SOUS SERMENT QUE TOUTES LES INFORMATIONS QUE J'AI FOURNI DANS CETTE PREUVE DE RECLAMATION SONT VRAIES, CORRECTES ET COMPLÈTES.

Signature du réclamant (si la réclamation est faite par des réclamants conjoints, chacun doit signer)

Date Signature du propriétaire (Nom imprimé ou écrit)

Date Signature du propriétaire conjoint (Nom imprimé ou écrit)

Si le réclamant n'est pas un individu, ou si le réclamant n'est pas la personne qui remplit ce Formulaire, les informations suivantes doivent être fournies:

Date Nom du signataire (Fonction/Capacité de la personne qui signe, ex. bénéficiaire de l'achat(s), président, exécuter, gestionnaire, administrateur, etc.)

LE TRAITEMENT DILIGENT DES RECLAMATIONS PREND BEAUCOUP DE TEMPS. MERCI POUR VOTRE PATIENCE.

LISTE DE RAPPEL:

1. Veuillez signer ce Formulaire de preuve de réclamation et la quittance ci-dessus. Si cette réclamation est faite par des réclamants conjoints, les deux doivent signer.
2. Veuillez cocher les sections appropriées la partie V ci-dessus et remplir le numéro d'identification du contribuable (celui qui paye les taxes).
3. Veuillez vous rappeler de joindre tous vos documents à l'appui. NE PAS envoyer vos certificats d'actions.
4. NE PAS ENVOYER VOS DOCUMENTS A L'APPUI ORIGINAUX.
5. Garder une copie de votre Formulaire de preuve de réclamation et la quittance ainsi que tous les documents que vous nous avez remis.
6. NE PAS utiliser de stylos fluorescents sur le formulaire de preuve de réclamation et la quittance ni sur vos documents à l'appui.
7. Si vous ne recevez pas notre accusé de réception dans les trente (30) jours après l'envoi de votre preuve de réclamation, veuillez téléphoner l'administrateur des réclamations au 1-877-465-5582 (appel sans frais).
8. Si vous déménagez après avoir soumis votre preuve de réclamation, veuillez aviser l'administrateur des réclamations de votre nouvelle adresse.

CE FORMULAIRE ET LES DOCUMENTS A L'APPUI DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS ET TIMBRÉS AU PLUS TARD LE 8 SEPTEMBRE 2008.

